RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département de l'Ain

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE VALSERHÔNE

35 rue de la Poste – Châtillon en Michaille - 01200 VALSERHONE
☎ : 04 50 48 19 78 - Courriel : info@terrevalserhone.fr

DÉCISION DU PRÉSIDENT N°26-DP045

Nature de l'acte : *1. Commande publique – 1.1 Marchés publics*

Objet : Marché relatif au développement des réseaux intelligents (marché n°202605) - Attribution

Le Président de la Communauté de Communes Terre Valserhône,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,

VU le Code de la commande publique, et ses articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5,

VU la délibération n°26-DC128, en date du 28 septembre 2026, portant procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 28 septembre 2026, au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Président, des neuf Vice-Présidents et des huit autres membres du Bureau,

VU la délibération n°26-DC139 du Conseil communautaire du 28 septembre 2026 relative à la délégation accordée au Président en vertu des dispositions de l'article L. 5211-10 du Code général des Collectivités territoriales, et notamment pour les marchés ou accords-cadres de service et fourniture dont le montant de la consultation est inférieur aux seuils européens en € HT, prendre toute décision de les conclure, de les signer ainsi que toute décision concernant leurs modifications lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant que le marché est décomposé en 4 lots comme suit :

Lot(s)	Désignation
01	Fourniture d'appareils acoustiques communicant et corrélant à poste fixe de pré-localisation de fuites avec service d'hébergement de données et assistance à la mise en œuvre
02	Fourniture, pose et paramétrage d'équipements de télégestion
03	Fourniture et pose d'appareils de traitement UV avec mise en place d'équipements de télégestion sur la commune de Champfromier
04	Fourniture et pose d'un système de traitement par pompe doseuse javel et équipement de télégestion au réservoir de Villes

Considérant que les variantes sont autorisées pour les lots n°03 et 04 ;

Considérant qu'une consultation portant sur le développement des réseaux intelligents a été lancée le 19 août 2026, selon la procédure adaptée ouverte, publiée au BOAMP ainsi que sur le profil d'acheteur de l'établissement ; que la date limite de remise des offres était fixée au 24 septembre 2026 à 13h00 ;

Considérant qu'il ressort de l'analyse des offres que les offres économiquement les plus avantageuses, en application des critères de jugement fixés dans le règlement de la consultation, sont les suivantes :

Lot(s)	Désignation	Entreprise retenue	Montant en € HT
01	Fourniture d'appareils acoustiques communicant et corrélant à poste fixe de pré-localisation de fuites avec service d'hébergement de données et assistance à la mise en œuvre	GUTERMANN SAS	Montant estimatif de 93 352 € et selon les prix du BPU
02	Fourniture, pose et paramétrage d'équipements de télégestion	Groupement ELECTREAU/01 POMPAGE	Montant estimatif de 66 926 € et selon les prix du BPU
03	Fourniture et pose d'appareils de traitement UV avec mise en place d'équipements de télégestion sur la commune de Champfromier	Groupement ELECTREAU/01 POMPAGE	43 610 € selon DPGF (offre de base)
04	Fourniture et pose d'un système de traitement par pompe doseuse javel et équipement de télégestion au réservoir de Villes	Groupement ELECTREAU/01 POMPAGE	25 299 € selon DPGF (offre de base)
TOTAL			**229 187 €**

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de retenir les offres économiquement les plus avantageuses, en application des critères de jugement fixés dans le règlement de la consultation, comme suit :

Lot(s)	Désignation	Entreprise retenue	Montant en € HT
01	Fourniture d'appareils acoustiques communicant et corrélant à poste fixe de pré-localisation de fuites avec service d'hébergement de données et assistance à la mise en œuvre	GUTERMANN SAS	Montant estimatif de 93 352 € et selon les prix du BPU
02	Fourniture, pose et paramétrage d'équipements de télégestion	Groupement ELECTREAU/01 POMPAGE	Montant estimatif de 66 926 € et selon les prix du BPU
03	Fourniture et pose d'appareils de traitement UV avec mise en place d'équipements de télégestion sur la commune de Champfromier	Groupement ELECTREAU/01 POMPAGE	43 610 € selon DPGF (offre de base)

04	Fourniture et pose d'un système de traitement par pompe doseuse javel et équipement de télégestion au réservoir de Villes	Groupement ELECTREAU/01 POMPAGE	25 299 € selon DPGF (offre de base)
TOTAL			**229 187 €**

ARTICLE 2 : de signer lesdits marchés et prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait à Valserhône, le 20 octobre 2026

Le Président,
Florian MOINE

Le Président de la Communauté de Communes Terre Valserhône certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Nantua, le : 21 OCT. 2026
Publié le : 21 OCT. 2026
La présente décision pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon 184, rue Duguesclin – 69003 LYON ou www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

